

# **Ville de Saint-Honoré**

## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES  
DONNÉ par le soussigné, que:**

Le conseil de cette ville, à une séance régulière tenue à la salle municipale le 21 janvier 2019 a adopté le règlement 774 décrétant un emprunt de 180 000 \$ et une dépense du même montant pour l'agrandissement du bâtiment abritant la Maison des jeunes au 180, rue Paul-Aimé-Hudon.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du directeur général et ledit règlement entrera en vigueur le jour suivant l'affichage du présent avis.

Ce règlement a reçu toutes les approbations requises par la loi.

**DONNÉ à Saint-Honoré ce vingt-huitième jour de  
février deux mille dix-neuf**